



Cégep
André-Laurendeau

CÉGEP 50 ANS
D'ÉVOLUTION

Cégep André- Laurendeau

RAPPORT ANNUEL 2018 | 2019

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
DÉCLARATIONS	4
Déclaration sur la fiabilité des données	4
Déclaration de conformité au regard du code d'éthique et de déontologie	4
Déclaration de conformité à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs	4
Bilan de l'ensemble des activités réalisées en soutien à la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap et des étudiants ayant des besoins particuliers	4
INTRODUCTION	5
FAITS SAILLANTS 2018-2019	6
DES PRIX ET DES DISTINCTIONS AUX ÉTUDIANTS	8
DES PRIX ET DES DISTINCTIONS AU PERSONNEL	9
PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	10
Mission, vision et valeurs	10
Le plan stratégique 2015-2020	12
RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020	14
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative en privilégiant la concertation et la coordination de nos actions	14
Orientation 2 : Revoir et adapter notre offre de formation afin de répondre à la diversité des besoins	15
Orientation 3 : Mettre à profit les ressources de l'organisation au service de la mission	16
NOS ÉTUDIANTS	18
Effectifs scolaires	18
Diplomation	19
NOS EMPLOYÉS	20
LES ORGANISMES APPARENTÉS	22
Le Bureau des affaires internationales (BAI)	22
Le Bureau de recherche et d'innovation (bRI)	22
La Clinique santé	23
La Fondation	23
L'institut d'innovation en logistique de Montréal	24
Optech	24
Le Théâtre Desjardins	25
ÉTATS FINANCIERS	26
ANNEXES	27
Annexe 1 : Les instances	27
Annexe 2 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices	29



Photo de gauche à droite : M. Claude Roy et M. Henri Chevalier.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le ministre,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2018-2019 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte des activités accomplies par le personnel du Cégep au cours de cette année en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2015-2020 ainsi que des données relatives à l'effectif étudiant et aux ressources humaines ainsi qu'aux résultats financiers pour l'exercice 2018-2019.

Claude Roy
Le directeur général

Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

DÉCLARATIONS

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2018-2019 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau ;
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2015-2020 ;
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2019.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Au regard de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (article 3.0.4, 3^e alinéa), aucun cas n'a été traité en lien avec ce code.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le niveau d'effectif pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 n'excède pas la cible établit par le ministère le 31 juillet 2019, conformément à l'article 38 de la loi.

Au cours de l'année 2018-2019, le Cégep André-Laurendeau a eu recours à quatre contrats de service de plus de 25000\$ pour un montant total de 211 077 \$ avant taxes.

BILAN DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET DES ÉTUDIANTS AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES

1 Soutien dans le développement de stratégies d'apprentissage adaptées à la limitation

Ateliers de groupes et rencontres individuelles

Apprentissage, application ou consolidation des :

- stratégies d'organisation, planification;
- stratégies de gestion du temps;
- stratégies de gestion du stress et de l'anxiété;
- stratégies de passation d'examens;
- stratégies de travail d'équipe;
- stratégies de lecture;
- stratégies d'écriture;
- stratégies d'autocorrection;
- stratégies de résolution de problèmes.

2 Soutien à l'apprentissage de logiciels intégrant les fonctions d'aide requises et au matériel adapté

Ateliers de groupes et rencontres individuelles

Apprentissage, application, consolidation et enseignement des diverses fonctions des logiciels spécialisés :

- révision-correction, prédiction phonologique, révision et analyse linguistique, rétroaction vocale, utilisation des dictionnaires et de la grammaire.

3 Soutien pour des situations complexes et intenses et suivi individualisé

Suivi individualisé selon les trois sphères suivantes :

- développer de saines habitudes scolaires;
- développer des habiletés personnelles et sociales / dimension personnelle;
- développer des habiletés personnelles et sociales / dimension sociale.



Claude Roy
Le directeur général



Henri Chevalier
Le président du conseil
d'administration

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2018-2019 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2019.

À la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le Cégep sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2015-2020.

Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

1

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS

2

REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS

3

METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA MISSION

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des employés du Cégep. Enfin, nous verrons les réalisations des organismes apparentés du Cégep durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.

FAITS SAILLANTS 2018-2019

UN RENOUVELLEMENT DE MANDAT POUR L'ILQ

En juin 2018, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a renouvelé, pour une période de cinq ans, l'accréditation de l'Institut d'innovation en logistique du Québec (IILQ) à titre de Centre collégial de transfert de technologie (CCTT). Par ailleurs, le Ministère consacre une subvention annuelle de 200 000 \$.

La mission de l'IILQ est d'augmenter la performance et la productivité des PME du Québec en renforçant les processus d'innovation qui permettent l'amélioration continue de leurs fonctions de logistique.

150 NOUVEAUX ARBRES SUR LE TERRAIN DU CÉGEP

Le 10 octobre 2018, plusieurs dignitaires se sont réunis pour célébrer l'inauguration d'une importante plantation d'arbres aux abords du Cégep. Parmi eux on comptait Mme Manon Barbe, mairesse, Mme Lise Zarc et M. Richard Deschamps, conseillers de la ville, Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement responsable du développement durable, Serge Declos, conseiller d'arrondissement, Mme Danielle Mimeault, directrice de cabinet, Mme Nathalie Côté, directrice du bureau d'Hélène David, M. Lucas Gonzaga, directeur de l'Écoquartier LaSalle, M. Christian Laberge, directeur du Service à la vie étudiante et à la communauté et M. Claude Roy, directeur général.

Pas moins de 150 arbres et 30 arbustes de 36 espèces ont été plantés dans le but de bonifier les espaces aménagés et de diversifier les essences. Cette action aura aussi l'effet positif d'assurer la régénération du boisé qui compte des arbres en fin de vie et des espèces envahissantes.

Cette plantation d'arbres est la plus importante réalisée par l'Alliance forêt urbaine à LaSalle en 2018.



DES ÉTUDIANTS AU FESTIVAL EURÊKA!

Le 10 juin 2018 dans le Vieux-Port de Montréal lors du festival *Eurêka!*, la grande fête des sciences, cinq finissants en *Sciences de la nature* ont présenté deux projets scientifiques de fin d'études dans le cadre du cours *Projet biologie et mathématiques*.

SCIENCES DE LA NATURE ET LE GRAND NORD

Dans le cadre de leur projet de fin d'études, quatre étudiants en Sciences de la nature du Cégep ont eu l'initiative de tisser des liens avec des communautés dans le Grand Nord du Québec afin d'étudier la présence de métaux lourds dans les sites d'enfouissement. En juin 2018, Nohémie Bokuma, Mathieu Rivet, Ariane Chatelois et Jérémie Gauthier sont allés à la rencontre de la communauté de Whapmagoostui-Kuujuarapik. Ce voyage scientifique et culturel à portée environnementale a été très formateur.

DES ÉTUDIANTS EN STAGE AU FESTIVAL DU FILM COURT FRANCOPHONE DE VAULX-EN-VELIN

Pour une 3^e année consécutive, un groupe constitué de 9 étudiants des options Cinéma et Médias du programme Arts, lettres et communication a participé à un stage au Festival Un poing c'est court, le Festival du film court francophone de Vaulx-en-Velin en France.



DEUX ÉTUDIANTS EN TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE SOUS L'AILE DE CAE

L'entreprise CAE, chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation, a sélectionné deux étudiants de première année en Techniques de l'informatique dans le cadre d'un programme CAE Tech : programme ta carrière. Ce programme vise à encourager la relève à entreprendre des études dans des disciplines du domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques. Katsiaryna Shmatkova et Mathieu D'Onofrio se sont démarqués lors du processus de sélection.

Ainsi, CAE compensera leurs frais d'études et organisera des stages rémunérés qui débiteront au terme de la première année. Les étudiants seront également employés à temps partiel pendant leur formation. Les étudiants ont reçu une bourse de 1 000 \$ non récurrente et une bourse complémentaire de 300 \$ par session. Par ailleurs, chaque étudiant sera associé à un mentor.

QUATRE ÉTUDIANTS, DES COURS EN FRANCE ET DES GILETS JAUNES

Quatre finissants en Journalisme multimédia et communication et Cinéma et communication ont effectué un stage de six semaines à Chambéry en France. Après avoir préparé leur séjour pendant toute la session d'automne, ils sont partis du 1^{er} mars au 14 avril dernier. C'est Sonia Blouin, enseignante, qui a encadré le stage et François Primeau, enseignant, a supervisé le travail des étudiants dans le cadre de leur projet d'intégration.



DOUZE ÉTUDIANTS SUR LES TRACES DU MUR DE BERLIN

Douze étudiants en Arts, lettres et communication, profil Photographie et design graphique, ont effectué un stage en Allemagne du 1^{er} au 10 avril 2019. Dans un contexte politique où l'on voit des intentions d'ériger des remparts contre l'immigration, l'objectif de ce stage crédité consistait à créer un espace de réflexion historique et poétique, prenant pour point de départ le 30^e anniversaire de la chute du mur de Berlin. Il s'agissait d'une occasion parfaite pour mener une réflexion sur le pouvoir de l'art comme activité citoyenne. C'est Christine Desrochers, enseignante, qui a accompagné et supervisé les étudiants dans cette aventure.



LA FONDATION REMET PLUS DE 105 000 \$ AUX ÉTUDIANTS

Grâce à des activités de financement et des dons venant d'employés et d'étudiants du Cégep, de donateurs et de partenaires du milieu, la Fondation a distribué plus de 105 000 \$:

- **40 213 \$** ont servi à la réalisation de dix-neuf projets étudiants, notamment pour les stages internationaux.
- **39 500 \$** ont été remis en bourses d'excellence, de persévérance et d'engagement étudiant dans le cadre de la Soirée du mérite scolaire 2019.
- **500 \$** ont été remis aux deux équipes de rugby du Boomerang.
- **10 000 \$** ont servi à l'achat de biens alimentaires dans le cadre de la campagne des paniers de Noël pour les étudiants.
- **1 500 \$** ont été remis pour des activités pédagogiques diverses.

DES PRIX ET DES DISTINCTIONS AUX ÉTUDIANTS

ARIANE BRUCHER RÉCIPiendaIRE D'UNE BOURSE DE 5 000 \$ DU FRQNT



Madame Ariane Brucher, étudiante en Sciences de la nature, a reçu une bourse de 5000 \$ du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) pour la soutenir dans un stage en milieu universitaire.

Ainsi, au cours de l'été 2108, Mme Brucher a effectué un stage de dix semaines en sciences biologiques avec la chercheuse Mme Sophie Breton de l'Université de Montréal. L'équipe de Madame Breton s'intéresse à la biologie moléculaire, la physiologie, la génomique, la transcriptomique, la protéomique et la biologie évolutive afin de tenter de répondre aux questions suivantes : comment se forment les nouvelles espèces? Comment les organismes s'adaptent-ils à leur environnement? Dans le cadre de ce stage, Mme Brucher a pu améliorer ses aptitudes en travail de laboratoire et côtoyer des gens inspirants du monde de la recherche. Plus particulièrement, elle s'est consacrée à l'analyse de l'acide désoxyribonucléique mitochondrial (ADNm) des moules bleues (*Mytilus edulis*).

24 BOURSES DE PROMOTION DES PROGRAMMES MENANT AUX PROFESSIONS PRIORISÉES PAR LA CPMT

Ils sont 24 étudiants à avoir reçu une Bourse de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) d'une valeur de 500 \$ chacune. Il s'agit d'un premier versement d'une bourse totale de 1 700 \$ par étudiant sélectionné.

Ces bourses visent à soutenir les établissements d'enseignement qui incitent les futurs travailleurs et travailleuses à s'orienter vers des domaines où la main-d'œuvre est insuffisante, à encourager la persévérance scolaire et l'obtention d'un diplôme dans ces programmes.

Les boursiers proviennent des programmes suivants :

- Techniques de l'informatique
- Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment

- Techniques d'éducation à l'enfance
- Technologie de l'électronique industrielle
- Techniques de la logistique du transport
- Soins infirmiers

CÉGEP EN SPECTACLE : JOÉ ARSENAULT-JOURDAN EN FINALE NATIONALE

Le 16 mars 2019, Joé Arsenault-Jourdan, saxophoniste, résident de Châteauguay et étudiant au Cégep André-Laurendeau, a remporté *ex æquo* la Finale régionale de Montréal de la 40^e édition du concours Cégeps en spectacle qui a eu lieu à la salle Jacques-Maurice du Collège Jean-de-Brébeuf. Joé Arsenault-Jourdan s'est démarqué pour la maîtrise de son instrument, son contact avec le public, son humour et sa mise en scène originale intégrant des éléments technologiques.



UNE 1^{RE} PLACE À LA 7^E ÉDITION DES JEUX DE SCIENCES HUMAINES

Le Cégep a accueilli, les 13 et 14 avril 2019, la 7^e édition des Jeux de sciences humaines. Il s'agit d'une compétition annuelle au cours de laquelle des étudiants participent à des épreuves amicales et ludiques en lien avec les sciences humaines.

Quatre équipes provenant du Cégep Bois-de-Boulogne, du Cégep Montmorency et du Cégep de Sainte-Foy, et deux équipes du Cégep se sont affrontées. L'une des équipes du Cégep a d'ailleurs terminé en première position de ces jeux, ce qui lui a valu une bourse de 700 \$. Et puisque cette équipe était composée d'étudiants de sciences humaines qui réaliseront un stage au Guatemala à la fin de la session d'hiver, ils ont décidé que cet argent sera utilisé pour le financement de leur projet.

DES PRIX ET DES DISTINCTIONS AU PERSONNEL

JULIE ROBERGE NOMMÉE MEMBRE DE L'ORDRE DE L'EXCELLENCE EN ÉDUCATION DU QUÉBEC

Le Cégep est fier de compter dans les rangs de son corps professoral un membre de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec. En effet, le 19 septembre dernier, Mme Julie Roberge a été décorée de ce prestigieux prix en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au système éducatif québécois. Cette distinction souligne plus particulièrement son engagement remarquable et son dévouement à la réussite éducative des étudiants. Elle est l'une des cinq membres nommés à l'Ordre œuvrant au collégial et fait partie des trente-deux tout premiers nommés, en plus des dix membres distingués et des douze membres émérites.



CAROLINE CORMIER REÇOIT LE PRIX RAYMOND-GERVAIS

C'est lors du Congrès annuel de l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (AESTQ) que le Fonds du prix annuel de l'AESTQ a reconnu officiellement l'excellence de la pratique et le rayonnement de deux enseignants de science.

Ce concours d'envergure provinciale, qui en était à sa 41^e attribution, a retenu la candidature de Madame Caroline Cormier, enseignante au Cégep pour la catégorie « collégial/universitaire ». La lauréate du prix Raymond-Gervais se voit attribuer une récompense en argent, une adhésion d'honneur de cinq ans à l'Association et une plaque souvenir.



PRÉSENTATION

DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

MISSION, VISION, VALEURS ET PROJETS ÉDUCATIFS

MISSION

Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.

VISION

Être reconnu pour notre engagement envers l'étudiant, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.

VALEURS

DÉTERMINATION, PERSÉVÉRANCE ET RESPECT

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

PASSION, ENGAGEMENT ET FIERTÉ

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

INNOVATION ET OUVERTURE

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

PLAISIR AU TRAVAIL

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.

PROJETS ÉDUCATIFS

Le Cégep André-Laurendeau offre à ses étudiants un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

LE PROJET ÉDUCATIF s'appuie sur la conviction que l'étudiant est le premier maître d'œuvre de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant pour contribuer à ce qu'il devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités;
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement;
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences;
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe.

LE PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	CIBLES
ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS	SOUTENIR L'APPRENTISSAGE DE TOUS LES ÉTUDIANTS	Augmenter le taux d'enseignants de première session qui implantent une pédagogie de première session qui vise à faciliter l'adaptation aux études collégiales.
		Augmenter le taux d'enseignants de première session et de professionnels qui participent au suivi institutionnel.
		Augmenter le nombre de programmes qui réalisent des activités mettant en valeur les apprentissages des étudiants.
	DYNAMISER LA VIE PÉDAGOGIQUE	Augmenter le taux des enseignants qui échangent et partagent sur leurs approches et pratiques pédagogiques en vue de les bonifier et de les adapter.
		Augmenter le taux des enseignants qui expérimentent des stratégies d'enseignement et d'apprentissage découlant des échanges organisés et des intérêts des enseignants.
	RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES FACILITANT L'APPRENTISSAGE	Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lecture et écriture en général et en contexte.
		Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement et des stratégies d'expression et de communication orale.
		Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en contexte informationnel, méthodologique et technologique.
		Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lien avec des interventions de rétroaction.
ORIENTATION 2 REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS DE NOS ACTIONS	ASSURER ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ÉTUDES	Offrir au moins six nouveaux programmes de formation (préuniversitaire, technique ou formation continue).
		Compléter au moins deux évaluations de programmes d'études (DEC et/ou AEC) par année.
		Offrir un nouveau programme d'études en reconnaissance des acquis de compétences.
	POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ÉDUCATIVE À L'INTERNATIONAL	Augmenter de 5% le nombre d'étudiants participant aux programmes d'études offerts en l'alternance travail-études.
		Augmenter de 10% le nombre de formations aux entreprises.
		Augmenter de 5% le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les programmes de l'enseignement régulier ou de la formation continue.
		Augmenter de 35% le nombre d'étudiants en mobilité individuelle sortante.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	CIBLES
<p>BONIFIER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE</p>	<p>Organiser au moins une activité par année permettant le transfert des connaissances issues des projets de recherche.</p> <p>Augmenter de 10% le nombre de projets de recherche au cours de la période.</p>
<p>METTRE EN PLACE LES CONDITIONS POUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE ENRICHISSANT, INTERCULTUREL, STIMULANT ET ÉCORESPONSABLE POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE</p>	<p>Augmenter de 10% le nombre d'espaces qui favorisent la socialisation, la réflexion et la pratique d'activités physiques.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des employés et des étudiants sur les questions touchant les aspects du mieux vivre ensemble.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des employés et des étudiants sur les questions touchant les aspects d'un milieu d'études et de vie sans harcèlement.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des étudiants sur les questions touchant la qualité des services adaptés.</p> <p>Atteindre une cote de B pour l'ensemble de nos actifs immobiliers dans le cadre des principes du développement durable..</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des étudiants sur les questions touchant le programme de développement durable sollicitant l'engagement des stratégies d'accompagnement et le soutien qui leur sont destinés.</p>
<p>POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS UNE PERSPECTIVE DE SOUTIEN À TOUS</p>	<p>Atteindre un taux de satisfaction d'au moins 80% dans l'utilisation des sites «SharePoint».</p> <p>Atteindre un taux de satisfaction d'au moins 80% dans l'utilisation du système d'information sur les programmes.</p>
<p>DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT AUTONOME QUI SOLLICITE L'ENGAGEMENT DE TOUS</p>	<p>Développer deux nouvelles sources de financement en collaboration avec la Fondation du Cégep André-Laurendeau.</p> <p>Identifier des stratégies de financement qui émanent de l'offre de formation aux entreprises et de la RAC.</p>
<p>FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL</p>	<p>Proposer au moins deux activités de perfectionnement par année qui rejoignent l'ensemble du personnel.</p>
<p>METTRE EN PLACE LES CONDITIONS QUI FACILITENT LES ÉCHANGES ET LA MISE EN COMMUN DES EXPERTISES DE TOUS</p>	<p>Permettre à au moins 20% des employés administratifs d'accéder à de nouveaux défis.</p>

RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

1.1 Soutenir l'apprentissage de tous les étudiants

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir offert aux étudiants au moins deux ateliers de formation pour renforcer leurs attitudes et comportements afin de les aider à se surpasser dans leurs études.

Deux ateliers de gestion du temps et un atelier d'adaptation aux études collégiales ont été animés par une de nos intervenantes en travail social pour les étudiants internationaux. Les intervenantes en travail social ont aussi participé aux rencontres des étudiants à contrat en plus d'avoir établi une collaboration étroite avec les responsables d'encadrement de première session.

Avoir poursuivi le développement d'un système informatisé permettant de faire le suivi d'indicateurs pour la gestion des centres d'aide.

Cette initiative a été reportée à l'automne 2019 pour un livrable en décembre 2019.

Avoir structuré le suivi et l'encadrement des étudiants-athlètes avec une équipe multidisciplinaire.

Une équipe multidisciplinaire a été mise sur pied afin de procéder à une expérimentation à l'automne 2018. Le modèle retenu pour l'hiver 2019 est semblable à l'exception de l'enseignante qui a quitté le projet. Une évaluation du projet sera réalisée à la fin de la session, mais jusqu'à maintenant l'encadrement auprès des étudiants-athlètes est accru et semble plus efficace.

Avoir offert une nouvelle activité pour créer un engouement entrepreneurial chez les étudiants.

Une équipe d'étudiants a participé au concours « Collégial en affaires » qui a d'ailleurs remporté le premier prix à la finale régionale.

1.2 Dynamiser la vie pédagogique

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir poursuivi la mise en place d'une zone d'animation pédagogique afin de déployer le plan de réussite.

La plateforme virtuelle a été déployée et comprend :

- 1 une offre d'activités d'animation pédagogique les jeudis;
- 2 des références technopédagogiques;
- 3 une communauté de pratique sur la classe inversée. La réflexion sur l'intégration des compétences facilitant l'apprentissage dans les programmes d'études est commencée.

1.3 Renforcer le développement de compétences facilitant l'apprentissage

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir documenté l'état de situation de la pratique de ces compétences à l'automne 2018.

Un sondage a été mené à l'automne 2018 afin de mesurer l'utilisation des compétences ciblées par le plan de réussite par les enseignants. De plus, un portrait quantitatif de la participation aux activités pédagogiques pour l'année 2018-19 a été réalisé.

Avoir rédigé et diffusé les fiches sujets sur les compétences facilitant l'apprentissage.

Les fiches sujets des compétences facilitant l'apprentissage ont été rédigées et déposées sur la plateforme. Chaque enseignant responsable d'une compétence a animé un midi pédagogique.

2.1 Assurer et poursuivre le développement des programmes d'études

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir augmenté de 5% le nombre de nouveaux inscrits à l'automne 2019 en mettant en place une stratégie pour la promotion des programmes.

Malgré tous les efforts de promotion et notre opposition à l'ouverture d'un CÉC à Saint-Constant, nous avons subi une baisse des inscriptions de 1,86% (1 982 demandes d'admission au 2^e tour en 2018 et 1 947 demandes en 2019).

Avoir mis en œuvre le projet TRIADE en collaboration avec les deux centres de recherche et les programmes concernés.

Des professeurs ont été dégagés afin de développer de nouvelles activités pédagogiques en lien avec les compétences du futur reliées aux programmes de génie physique et logistique.

Avoir analysé la possibilité d'implanter le programme de Technologie du génie industriel (235.B0).

Nous avons reçu le rapport demandé à notre expert et les conclusions étaient négatives quant à l'ouverture d'un DEC en génie industriel.

Avoir analysé la possibilité d'implanter de nouvelles attestations d'études collégiales, notamment en génie industriel.

Ce chantier est toujours en cours.

Avoir poursuivi les travaux de développement de l'alternance travail-études dans les programmes appropriés.

Une réflexion sous forme de codéveloppement a été entamée pour explorer des avenues d'intégrations de nos services auprès des entreprises (stage crédité ou stage en alternance travail-études, formation aux entreprises, dons à la Fondation). Cette réflexion, qui n'est pas terminée, donnera certaines précisions quant au développement de nouveaux programmes en alternance travail-études. Il faut cependant souligner que la popularité des stages en alternance travail-études est tributaire d'un taux de chômage élevé. Depuis quelques années, un développement est envisageable, mais certainement pas à grande échelle compte tenu des pressions du marché du travail pour obtenir de la main-d'œuvre rapidement.

Avoir développé de nouveaux modules de formation répondant aux besoins des entreprises.

La Formation continue a développé 12 nouvelles formations afin de diversifier notre offre de formation aux entreprises. Plus de 1 200 travailleurs ont bénéficié d'une formation répondant aux besoins d'entreprises.

Avoir mis en place des balises pour les stages à l'international et la gestion des risques.

Des formations sur la gestion des risques ont été données par une firme externe (ALÉAS) au personnel enseignant qui accompagne les étudiants à l'extérieur du pays. Par ailleurs, des procédures ont aussi été développées afin de baliser et encadrer les stages à l'extérieur.

2.2 Poursuivre le développement de l'offre éducative à l'international

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir poursuivi le développement de l'offre de formation (attestations d'études collégiales) en collaboration avec les Cégeps Ahuntsic et Rosemont (Campus d'études supérieures techniques de Montréal).

Un site internet a été développé, expliquant la nature et le cheminement des études supérieures au Québec et en offrant deux programmes à l'intention de ces éventuels étudiants. Aucune inscription n'a été enregistrée pour l'instant, mais cette opération doit être vue sur une période de trois à cinq ans. Nous en sommes à notre 2^e année.

Avoir mis en place les objectifs permettant d'augmenter de 35% le nombre d'étudiants en mobilité individuelle sortante inclus dans le plan quinquennal de développement de l'offre éducative à l'international.

Le changement de ressource au Bureau des activités internationales, dont le poste est resté vacant pendant quelques semaines a eu des répercussions. Le nombre d'étudiants est passé de 102 à 85 en mobilité sortante, soit une baisse de 30%.

2.3 Bonifier et développer les activités de recherche

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir développé des activités de recherche.

Suite à l'embauche d'une ressource dédiée à la recherche, nous avons réussi à obtenir six projets de recherche, ce qui est exceptionnel dans le réseau. Les organismes subventionnaires sont Performa, FRQSC, PART, PAREA ECQ.

3.1 Mettre en place les conditions pour offrir un milieu de vie enrichissant, interculturel, stimulant et écoresponsable pour la communauté collégiale

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir aménagé au moins cinq locaux (peinture, disposition, équipement, etc.) à partir d'un plan d'aménagement global des locaux d'enseignement du Cégep.

Plusieurs locaux ont été peints ou aménagés dont le salon du personnel. Ceci dit, l'absence (congé de maladie) d'une ressource n'a pas permis de rencontrer les objectifs du plan. Comme le coût de réalisation par des firmes externes est prohibitif, nous allons procéder à l'embauche d'une seconde ressource affectée à ces aménagements.

Avoir terminé la rédaction de la politique du mieux vivre ensemble.

Considérant l'adoption de la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au Cégep André-Laurendeau le 20 février 2019, la rédaction et l'adoption de cette politique est reportée à l'an prochain.

Avoir publicisé la politique pour la Promotion de la civilité et la prévention du harcèlement.

Cette politique, adoptée en novembre 2017, a fait l'objet de promotion tout au long de l'année que ce soit dans l'Infolettre ou par le comportement des gestionnaires.

Avoir terminé la rédaction de la Politique sur la violence à caractère sexuel.

Cette politique a effectivement été adoptée le 20 février 2019.

Avoir réduit l'incidence des problèmes psychosociaux chez la population étudiante.

Avec l'adoption de la politique sur la violence à caractère sexuel, un partenariat a été développé avec le CALAC. Des activités de sensibilisation et des ateliers de formation ont été organisés. Des sentinelles pour prévenir le suicide ont été formées et des visites de classe ont eu lieu pour démystifier la perception de la santé mentale et faire connaître les ressources d'aide. Un programme de sensibilisation à l'usage du cannabis et une journée de prévention des dépendances ont été mis en place. Des activités d'accueil et d'intégration ont été offerts aux étudiants internationaux et des présentations des services psychosociaux ont été données dans les accueils par programme. Un comité LGBT a été formé.

Avoir augmenté les services de la Clinique santé.

Les activités suivantes ont été offertes à la clinique : médecin six journées, vaccination contre l'influenza cet automne, consultation en cessation du tabac, promotion et prévention sur différents sujets (ITSS, cannabis, alcool, drogue, tabac), et les passeports santé.

Avoir collaboré avec le Centre de gestion des déplacements MOBA à la réalisation et la mise en œuvre d'un plan de gestion des déplacements.

Une entente de collaboration a été signée avec *BIXI* et une quinzaine de bicyclettes sont à la disposition de la communauté. Les stations de recharge devraient être en construction à l'automne prochain. Le projet MOBA compte plus de 20 mesures et donc d'autres mesures seront mise en place au cours des prochains mois dont des stations de réparation de vélos, participer à la promotion de la carte OPUS.

Avoir atteint une cote « B » pour l'ensemble de nos actifs immobiliers dans le respect des principes du développement durable.

Nous avons effectivement reçu notre rapport de qualité de nos bâtiments et notre cote est maintenant de «B».

Avoir offert des mesures de soutien pour le parcours scolaire des parents étudiants.

Un groupe Facebook d'échanges et de socialisation des parents étudiants a été formé. Des rencontres sont prévues entre le Service du cheminement et de l'organisation scolaire et le Service de la vie étudiante et à la communauté pour planifier des stratégies accommodantes pour aider les parents étudiants.

3.2 Poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de soutien à tous

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir optimisé les processus de travail entre le Service du cheminement et de l'organisation scolaire, le Service de formation continue et le Bureau des affaires internationales.

Une cartographie a été effectuée au cours de l'année et nous serons en mesure de mettre en œuvre les recommandations de ce rapport qui se conclura par l'attrition d'un poste de soutien. Pour l'an prochain, le mandat a été donné au Service des ressources humaines afin d'examiner l'intégration des aides pédagogiques (enseignement régulier et formation continue) et l'actualisation des programmes (DEC et AEC).

Avoir terminé l'outil permettant le suivi du plan stratégique, incluant le plan de réussite.

Les travaux se sont poursuivis sur la plateforme «Share-Point» et nous serons en mesure d'utiliser cet outil dès la fin de la présente année.

3.3 Développer une stratégie de financement autonome qui sollicite l'engagement de tous

CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir organisé une nouvelle activité de financement pour la Fondation à l'automne 2018 en remplacement du tournoi de golf.

Une joute de hockey avec les anciens Canadiens et un défi lancé par le DG du Cégep ont été organisés. Malheureusement, les revenus nets tirés de ces deux activités ont été anémiques. Les activités de financement de la Fondation sont en concurrence avec les fondations d'hôpitaux et donc, manifestement pas de taille. Les membres du conseil d'administration de la Fondation ont été renouvelés en grande partie et nous verrons l'an prochain si nous pouvons créer de nouvelles activités de financement.

3.4 Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel

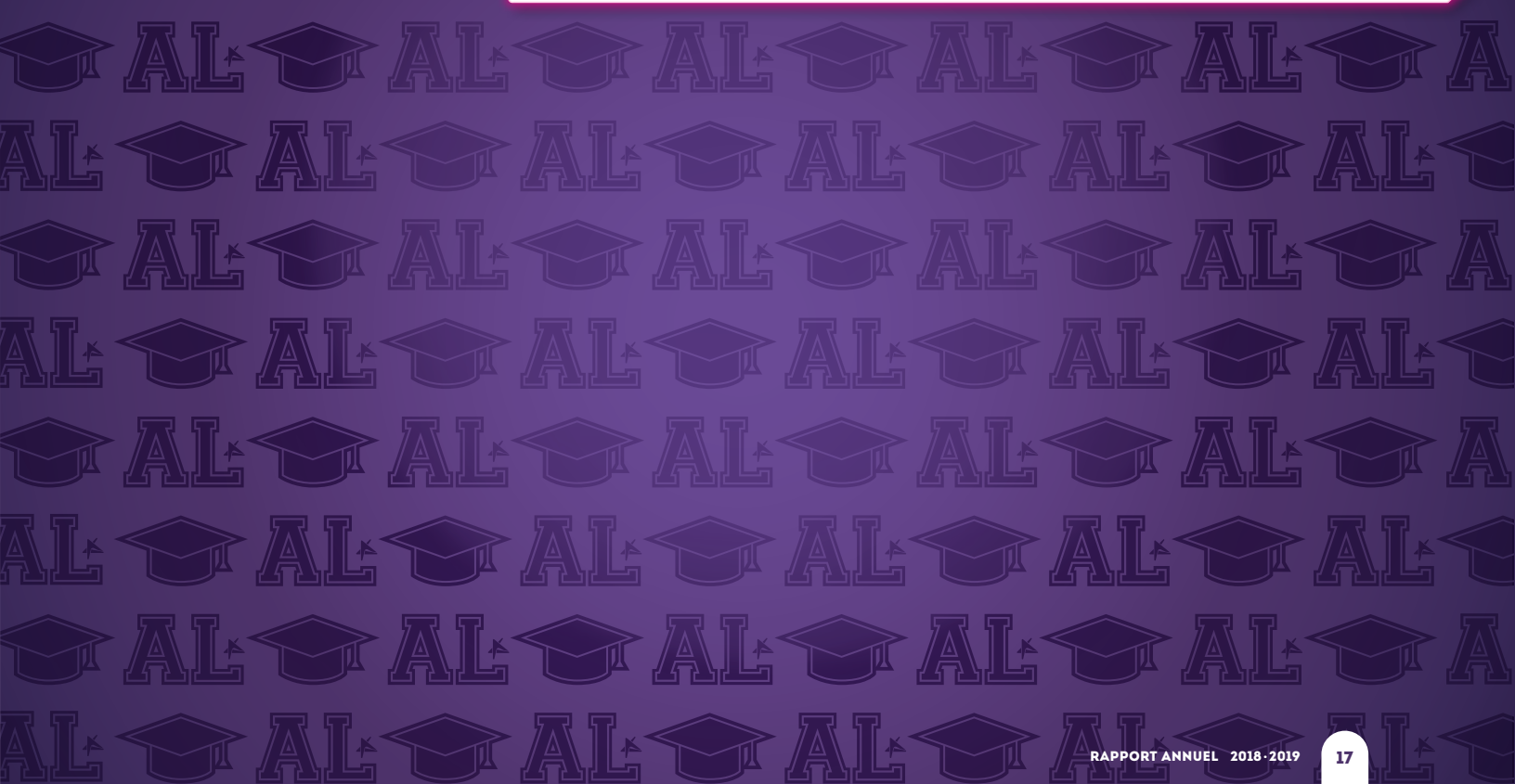
CIBLES AU 30 JUIN 2019

Avoir mis en œuvre la formule d'insertion et de développement professionnels.

La politique de perfectionnement du personnel professionnel a été révisée et adoptée par le conseil d'administration en avril 2019. Une nouvelle procédure accompagnant la politique a été lancée en juin 2019. La politique de perfectionnement des enseignants a été retravaillée. Son adoption est prévue en 2019-2020.

Avoir terminé la rédaction de révision des politiques de perfectionnement des enseignants, des professionnels et du personnel d'encadrement.

Nous n'avons pas été en mesure de présenter la politique de perfectionnement des professionnels cette année. Nous entamerons l'adoption des autres politiques l'an prochain.



NOS ÉTUDIANTS

EFFECTIFS SCOLAIRES

Nombre d'étudiants inscrits par programme d'études en 2018-2019

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	28
BI Sciences humaines	12
Sciences de la nature	401
Sciences humaines	751
Cinéma et communication	148
Langues : trilinguisme et culture	41
Arts visuels	44
Total du secteur préuniversitaire	1 425

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	553
Technologie de l'architecture	181
Technologie du génie civil	118
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	62
Technologie de l'électronique industrielle	66
Technologie du génie physique	67
Techniques d'éducation à l'enfance	75
Techniques de comptabilité et de gestion	157
Gestion de commerces	342
Techniques de la logistique du transport	116
Techniques de bureautique	97
Techniques de l'informatique	111
Total du secteur technique	1 945

Accueil et intégration	435
Transition	
Autres	5

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 3 810

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	411
Francisation	369
Cours non crédités	918

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE 1 698

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE) 5 508

DIPLOMATION

Nombre d'étudiants diplômés dans l'année par programme d'études en 2018-2019

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	11
BI Sciences humaines	2
Sciences de la nature	114
Sciences humaines	154
Arts, lettres et communication	59

Total du secteur préuniversitaire 340

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	112
Technologie de l'architecture	29
Technologie du génie civil	28
Technologie de l'électronique industrielle	24
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	20
Technologie du génie physique	10
Techniques d'éducation à l'enfance	20
Techniques de comptabilité et de gestion	30
Gestion de commerces	31
Techniques de la logistique du transport	25
Techniques de bureautique	13
Techniques de l'informatique	10

Total du secteur technique 352

Autres (cheminement particulier) 36

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE 728

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	166
Francisation	214

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE 380

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE) 1 108

NOS EMPLOYÉS

Nombre d'employés					2018-2019
	PERMANENT		NON-PERMANENT		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	119	84	62	36	301
De soutien	43	53	8	12	116
Professionnel	16	10	6	5	37
D'encadrement	4	11	3	2	20
Hors-cadre	1	1			2
Chargé de cours à la formation continue			17	30	47
Non syndiqué	2				2
TOTAL	185	159	96	85	525

Minorité ethnique et minorité visible					2018-2019
	MINORITÉ ETHNIQUE		MINORITÉ VISIBLE		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant	5	3	13	11	32
De soutien	1	7	15	7	30
Professionnel			1	1	2
D'encadrement	1		1	2	4
Hors-cadre					
Chargé de cours à la formation continue				4	4
Non syndiqué					
TOTAL	7	10	30	25	72

Prendre note que les chiffres dans ce tableau correspondent aux déclarations volontaires faites par les employés.

Embauche				2018-2019
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant	14	4	18	
De soutien	14	21	35	
Professionnel	5	2	7	
D'encadrement	1	2	3	
Hors-cadre				
Chargé de cours à la formation continue	5	4	9	
Non syndiqué				
TOTAL	39	33	72	

Départ à la retraite

2018-2019

	Femme	Homme	TOTAL
Enseignant	6	3	9
De soutien	1	1	2
Professionnel	2		2
D'encadrement	1	1	2
Hors-cadre			
Chargé de cours à la formation continue			
Non syndiqué			
TOTAL	10	5	15

Âge moyen

2018-2019

	Femme et Homme
Enseignant	49,5
De soutien et non syndiqué	40
Professionnel	46
D'encadrement et hors-cadre	52
Chargé de cours à la formation continue	48
MOYENNE	47,1

Diplôme des enseignants

2018-2019

	Femme	Homme	TOTAL	Pourcentage
Baccalauréat	89	52	141	44%
Maitrise	82	60	142	44%
Doctorat	16	22	38	12%
TOTAL	187	134	321	100%

Dépenses liées au perfectionnement

2018-2019

	Femme et Homme
Enseignant	144 735 \$
De soutien	62 368 \$
Professionnel	19 221 \$
D'encadrement	121 781 \$
Professionnel	4 849 \$
TOTAL	352 953 \$

LES ORGANISMES APPARENTÉS

LE BUREAU DES AFFAIRES INTERNATIONALES (BAI)

Le BAI soutient et contribue au développement et au rayonnement des activités internationales, tel que mentionné dans le plan stratégique 2015-2020 en collaboration avec la Direction générale, le service du cheminement et de l'organisation scolaires et la Vie étudiante. Le BAI se concentre essentiellement sur le recrutement et l'accueil d'étudiants internationaux et en mobilité, la mobilité sortante, la mobilité enseignante et l'internationalisation de la formation.

LE BAI EN 2018-2019

- Collaboration avec un organisme externe pour offrir un nouvel atelier préventif en mobilité sortante : « La sécurité c'est l'affaire de tous ! ». L'atelier permet aux stagiaires de bien comprendre leurs rôles et responsabilités face au déroulement sécuritaire lorsqu'une situation risquée ou de crise survient lors de leur séjour à l'international.
- Près de 100 participants sont partis en Allemagne, en Colombie, en Équateur, en France et au Guatemala.
- Une entente a été conclue en partenariat avec le CIUSSS du Sud-Ouest-de-Île-de-Montréal et la Clinique du Cégep pour la formation prédépart en santé, mais aussi pour la vaccination en santé-voyage. Cela constitue un atout précieux puisque les étudiants ont maintenant la capacité de se faire vacciner sur place.
- Accueil de plus de 120 étudiants français en mobilité (sessions d'étude ou stage) dans plusieurs programmes : Gestion de commerce, Logistique de transport, Technologie du génie physique et Techniques de l'informatique.
- Développement de nouveaux partenariats. Une mission au Maroc et en France a d'ailleurs été réalisée pour consolider et développer des partenariats, notamment en Technologie du génie physique. Ce programme est en plein développement au niveau international.
- Accueil de 12 délégations internationales, venues rencontrer nos équipes pour développer des projets communs, notamment de la Belgique, de l'Argentine et de la France.
- Accueil de 120 étudiants internationaux provenant de 24 pays pour obtenir un DEC.

BUREAU DE RECHERCHE ET D'INNOVATION (bRI)

La recherche faisant partie du plan stratégique 2015-2020 du Cégep, la mise en place d'une structure pour encadrer la recherche a pris forme en 2018-2019 avec l'embauche d'une conseillère pédagogique.

Le Bureau de recherche et d'innovation (bRI) est composé de Diane Turcotte (directrice des études), Marise Lachapelle (conseillère pédagogique à la recherche), et Marion Mathieu (agente de bureau). Le bRI soutient et contribue au développement et au rayonnement de la recherche à l'intérieur comme à l'extérieur du Cégep. En plus de soutenir la recherche, le bRI est garant des différentes politiques institutionnelles qui en découlent.

LE bRI EN 2018-2019 A :

- resserré ses relations avec les CCTT Optech et l'Institut d'innovation en logistique du Québec (IILQ);
- structuré la recherche en mettant en place des procédures et en développant un site Intranet pour le bRI;
- a créé une identité visuelle pour la recherche au Cégep;
- a encouragé la recherche étudiante en remettant le prix du CAL scientifique à deux étudiants chercheurs du Cégep;
- a soutenu les chercheurs pour qu'ils puissent faire leur recherche et la diffuser.

LE bRI EN QUELQUES CHIFFRES

- Cinq projets de recherches étaient en cours durant l'année :
 - Deux Entente Canada-Québec (dont une en collaboration avec le Collège Dawson);
 - Un projet subventionné par le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement d'apprentissage (PAREA) qui finira en 2020;
 - Un projet financé par les Fonds de recherche Québec sur la société et la culture (FRQSC);
 - Des projets financés par le Cégep André-Laurendeau.
- Douze demandes de financement et de subventions ont été déposées auprès de plusieurs organismes.
- Onze activités de diffusion (articles et conférences) ont été faites par des chercheurs du Cégep.

LA CLINIQUE SANTÉ

La Clinique santé du Cégep André-Laurendeau est un projet innovant du milieu collégial, car elle est la seule clinique de soins infirmiers d'un établissement d'enseignement à offrir deux volets de stage réunis dans un même lieu :

- des services de soins de santé offerts par des stagiaires en soins infirmiers supervisés par des enseignantes et;
- un environnement de simulation clinique haute-fidélité doté de simulateurs patients.

La Clinique santé a été instaurée dans le but d'offrir un lieu de stage complémentaire aux milieux de stage en centre hospitalier, permettant aux étudiants de contextualiser leurs apprentissages dans un milieu clinique différent tout en répondant aux besoins de santé de la clientèle étudiante et de toute la communauté du Cégep.

LES SERVICES OFFERTS PAR LA CLINIQUE

- Prescription et conseils au sujet de la contraception
- Dépistage et conseils sur les ITSS et la santé sexuelle
- Service en prélèvements
- Conseils sur des problèmes de santé
- Vaccination
(Ex. tétanos, influenza, rougeole, varicelle, pneumonie)
- Conseils et aide en abandon du tabac
- Consultation avec un médecin
- Etc.

LA CLINIQUE EN 2018-2019

- L'embauche d'une infirmière clinicienne a permis de développer l'offre de service en prescription de contraceptifs, en consultations santé, en développement des politiques sur les saines habitudes de vie et diverses activités relatives à la promotion de la santé.
- Beaucoup de travaux ont été entrepris à l'hiver afin de développer les services suivants :
 - dépistage et le traitement des ITSS;
 - service en prélèvements sanguins;
 - service en vaccination régulière et en santé voyage;
 - développement d'une entente pour un corridor de service avec le *CIUSSS de l'ODIM*, la clinique *l'Actuel*, la *clinique santé voyage de Pierrefonds*, la direction de la santé publique de Montréal, les centres de prélèvements *Opti-Lab Montréal CUSM*.

LA FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, La Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mandat d'aider les étudiantes et étudiants du Cégep André-Laurendeau, d'une part en les soutenant directement ou indirectement et d'autre part en contribuant à des services de formation qui leurs sont destinés.

La mission de la Fondation vise principalement l'avancement de l'éducation et des services communautaires. Les trois principaux objectifs sont les suivants :

- 1 Faciliter l'accès aux études collégiales;
- 2 Reconnaître, par l'octroi de bourses, les réalisations étudiantes au plan scolaire, communautaire, culturel et sportif;
- 3 Soutenir financièrement des activités de recherche et d'expérimentation pédagogique.

LA FONDATION EN 2018-2019

- Une entente de partenariat a été signée par la Fondation avec le Mouvement Desjardins.
- Une nouvelle activité (le match de hockey bénéfice avec les anciens Canadiens) a été réalisée en janvier 2019. Les bases de l'organisation ont été mises en place pour favoriser l'augmentation des revenus de cette activité prestigieuse.
- Un nouveau système de fonds dédiés a été mis en place pour les dons (via Canadon) et les inscriptions en ligne aux activités (via Beavertix).
- La Fondation s'est jointe au programme de financement FUNDSCRIP.
- Les versements des employés à la Fondation par le service de la paie ont été relancés. Le directeur général du Cégep a proposé une formule nouvelle : le Défi du DG. Le programme des bourses du cœur a aussi été relancé avec l'aide du service des communications du Cégep.
- Plusieurs remises de bourses aux étudiants se sont faites devant public avec prise de photos. Un total de 65 362 \$ de subventions ont été remis par la Fondation en soutien des projets étudiants.

- La Fondation a remis un nombre record de 79 bourses (38 000 \$) aux étudiants du Cégep dans le cadre du Gala du mérite scolaire 2019.
- Une entente de partenariat de trois ans a été signée par la Fondation avec l'entreprise CAE pour le versement de bourses à des étudiants en techniques de l'informatique.
- La Fondation a donné une somme 10 530 \$ au fonds de dépannage du Cégep pour les étudiants en difficulté financière (remise de paniers de Noël).

INSTITUT D'INNOVATION EN LOGISTIQUE DE MONTRÉAL

L'IILQ est devenu un Centre d'excellence dans les technologies de la logistique en s'appuyant sur l'effet de levier que représentent son écosystème de développement d'applications mobiles, son laboratoire des technologies de la logistique et ses partenariats avec des partenaires publics et privés.

Au niveau de la performance générale comme CCTT, l'IILQ a été classé au 2^e rang sur les 59 CCTT dans le cadre du calcul de la nouvelle grille de répartition des budgets sur une base de projet du MESS. Ce classement témoigne de la forte progression de l'IILQ au cours des quatre dernières années.

L'année 2018-2019 a été marquée par une croissance soutenue des activités de l'IILQ. L'institut a démarché et développé un total de 77 projets pour 27 projets réalisés, dont 18 terminés au 30 juin 2019. De ce nombre, 15 projets ont constitué des projets d'aide technique, 10 projets de recherche appliquée et 2 projets de formation. Le chiffre d'affaires a augmenté significativement par rapport à 2017-2018, soit une croissance de 20%. Pendant cette période, l'IILQ a signé le plus gros contrat de son histoire avec l'entente MÉI-Recyc-Québec, mais aussi Adfast et la ville de Matagami. Sur le total des projets démarchés en 2018-2019, seulement 27 ont été abandonnés. La continuité de ces projets représente un volume d'affaires important.

Pour ce qui est des autres activités réalisées à l'intention des entreprises, nous pouvons souligner leur participation à une activité des manufacturiers innovants organisée par Investissement Québec et la CCMM. De même, leur travail au sein de l'Escouade énergie du réseau Synchronex a permis le dépôt d'une stratégie d'intervention et de financement de projets à Transition Énergétique Québec (TEQ).

CONTRIBUTION DE IILQ À LA FORMATION COLLÉGIALE

- Une présentation visant à faire découvrir, aux étudiants et aux professeurs présents, les nouvelles technologies qui marqueront la logistique au cours des prochaines années.
- Pour la 9^e année consécutive, en collaboration avec deux professeurs du département de TA, IILQ a organisé trois laboratoires de 20h chacun de simulation en gestion des ressources humaines axée sur les fonctions logistiques à l'aide d'un logiciel spécialisé.
- Ils ont aussi superviser l'achat de 132 licences pour le logiciel de gestion intégrée (ERP) IPSO installé dans trois laboratoires du CAL, en plus de renouveler les licences pour 36 utilisateurs du logiciel de gestion de l'entreposage (WMS) Jarca. Ceci a permis la réalisation de 24 heures d'exercices dans le cours de simulation de l'entreposage à l'automne 2018.
- Enfin, ils ont renouvelé les licences pour 36 utilisateurs du logiciel de gestion du transport (TMS) JFleet, ce qui a permis de réaliser 24 heures d'exercices dans le cours de gestion du transport à l'hiver 2019.
- L'institut offre maintenant des stages à des étudiants qui souhaitent mettre en pratique leurs connaissances et ainsi acquérir une expérience professionnelle dans le domaine.

Au niveau de l'organisation interne, l'équipe professionnelle prend de l'expansion chaque année non seulement en nombre, mais aussi en expertise. L'institut a procédé à l'embauche de deux nouveaux analystes au cours de l'année 2018-2019 avec une expertise en génie industriel et logistique en plus d'utiliser les services de cinq ressources sur une base contractuelle.

OPTECH

Optech est un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en optique-photonique, affilié au Cégep André-Laurendeau, John-Abbott et de La Pocatière. Le centre favorise l'appropriation des technologies de l'optique par les entreprises d'ici et il participe activement à la formation de la relève.

En 2018 - 2019, Optech a poursuivi sa croissance en supportant d'avantages les entreprises québécoises dans leurs innovations. En effet, le CCTT a eu une année record au niveau de la participation de ses partenaires privés. Plus de 80 clients et près de 120 projets ont été réalisés. Ceci consolide la place d'Optech dans l'écosystème et confirme le besoin des entreprises à innover rapidement. Ces revenus provenant de sources privées ont été extrêmement utiles pour poursuivre la structuration de l'équipe, qui compte aujourd'hui 24 employés avec plusieurs expertises variées.

Toutefois, au cours de la même période, une baisse des revenus et subventions a été observée, principalement causée par la concentration des ressources d'Optech aux projets de ses clients. Dans le but de maintenir et de développer son savoir-faire et son expertise, Optech continue de miser sur des projets de recherche subventionnés. Afin d'assurer sa pérennité, la stratégie pour Optech d'ici 2020 sera de balancer judicieusement ses besoins de développement interne et ses services aux entreprises.

Les retombées sur la formation collégiale sont aussi au cœur des préoccupations d'Optech. Comme à chaque année, Optech met en place plusieurs projets de recherche qui requièrent la participation d'enseignants provenant de plusieurs programmes et amenant un bagage de connaissances de plusieurs domaines, notamment la physique, la chimie, l'informatique, les communications et les mathématiques.

L'objectif est de consolider cette participation enseignante afin de structurer les expertises d'Optech et d'assurer un maximum de retombées pour la formation. Optech en 2018 - 2019 :

- Onze d'étudiants ont obtenu des stages et six ont travaillé chez Optech, totalisant plus de 3 900 heures de stage/travail.
- Plusieurs visites thématiques ont été organisées afin d'enrichir les activités pédagogiques des cours et une conférence scientifique sur les exoplanètes a été organisée à l'intention des étudiants.
- Deux prix récompensant les projets de fin d'études remarquables des étudiants de technologie du génie physique ont été décernés.
- Plus de 1 600 étudiants ont été rejoints dans le cadre des différentes activités d'Optech destinées aux étudiants.

LE THÉÂTRE DESJARDINS

Diffuseur pluridisciplinaire majeur, le Théâtre Desjardins occupe une place grandissante sur la scène montréalaise et est l'un des principaux acteurs de la diffusion culturelle dans l'ouest de Montréal.

Avec ses 813 fauteuils, le Théâtre Desjardins est la plus grande salle de spectacles à l'ouest du Centre Bell.

Le Théâtre Desjardins en 2018-2019

- Augmentation de 12% des ventes de billets de spectacle.
- 86 spectacles professionnels diffusés dont six pour la clientèle scolaire.
- Près de 3 000 étudiants de niveau primaire et secondaire pour des représentations en théâtre.
- Plus de 70 événements privés, (Grands explorateurs, écoles de danse, groupes culturels russes, chinois, indiens, roumains, conférence, remise de prix, soirée bénéfice).
- Plus de 15 activités du Cégep présentés dans la salle de spectacle : Gala du mérite scolaire, Cégep en spectacle, spectacle de danse, Gala des communications, Cérémonie de fin d'études, conférence, rencontre d'employés, cocktail des partenaires, etc.
- Accueil des plus grands noms de la scène culturelle québécoise, en humour, danse, musique, théâtre, chanson, jeune public.
 - Théâtre : J'aime Hydro, Enfant insignifiant, Cyrano
 - Musique : Orchestre Métropolitain
 - Danse : Margie Gillis
 - Humour : Louis-José Houde, François Bellefeuille.
 - Chanson : Michel Fugain, Les Trois accords, Veronic Dicaire.

ÉTATS FINANCIERS

Informations financières
de l'exercice terminé le 30 juin 2019

Fonds de fonctionnement Cégep André-Laurendeau (en \$)		
	2018-2019	2017-2018
REVENUS		
Enseignement régulier	37 579 465	36 940 998
Formation continue	3 991 184	4 012 716
Services auxiliaires	1 473 964	1 510 074
Centres de technologie	283 312	273 320
Total des revenus	43 327 925	42 737 108
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants	24 904 925	24 935 067
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	11 462 409	10 996 931
Autres charges	6 723 080	6 630 172
Total des charges	43 090 414	42 562 170
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	237 511	174 938

Évolution du solde de fonds (en \$)		
	2018-2019	2017-2018
Solde de fonds au début d'exercice	1 503 611	1 261 461
Excédent des revenus (insuffisance) sur les charges	237 511	174 938
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations		
Autres	(259 877)	67 212
Total des virements	(259 877)	67 212
SOLDE DE FONDS À LA FIN D'EXERCICE	1481 245	1 503 611
Solde de fonds affecté à des projets	875 000	
Solde de fonds non affecté à des projets	606 245	1 503 611

LES INSTANCES

COMITÉ EXÉCUTIF

M. Claude Roy, président du comité exécutif et directeur général du Cégep

Mme Diane Turcotte, directrice des études du Cégep

M. Bruno Voisard, représentant du personnel du Cégep

M. Henri Chevalier, président du conseil d'administration

Mme France Gendron, vice-présidente du conseil d'administration

Mme Évelyne Bishisha Bashala, représentant externe du Cégep

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale et secrétaire d'assemblée

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

M. Henri Chevalier, président du conseil d'administration du Cégep et représentant du milieu socio-économique

M. Pierre Clermont, entreprises de la région

Mme Sylvie Allaire, professionnel non enseignant

Mme Évelyne Bishisha Bashala, conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Bruno Voisard, personnel enseignant

M. Gabriel Pelletier, titulaire d'un diplôme d'études collégiales (secteur préuniversitaire)

M. Claude Cuillerier, commissions scolaires

M. Ian-Kristof Rojas-Legault, étudiant (programme d'études préuniversitaires)

Mme Diane Turcotte, directrice des études

Mme Martine Lepage, personnel enseignant

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale

Mme France Gendron, vice-présidente du conseil d'administration et titulaire d'un diplôme d'études collégiales (programme d'études techniques)

Mme Chanez Djefal, établissement d'enseignement de niveau universitaire

Mme Johanne Dufort, parent

M. Dino Masanotti, entreprises de la région

Mme Carole Beaulieu, parent

M. Kristofer Dozois, étudiant (programme d'études techniques)

Mme Natalie Rollet, personnel de soutien

M. Claude Roy, directeur général

M. Robert Slevan, milieu socio-économique

COMMISSION DES ÉTUDES

Arts visuels

Mme Christine Desrochers, représentante

Biologie

Mme Mélanie Cordeau, représentante

Chimie

M. Bruno Voisard, représentant

Physique

Mme Anne Douérin, représentante

Communication

Mme Anne-Marie Paquette, représentante

Éducation physique

M. Édouard Langlois-Légaré, représentant

Français

Mme Corinne Vallée, représentante

Langues

Mme Fatima Paulo, représentante

Sciences de la nature

Mme Stéphanie Morneau, représentante

Philosophie

M. Franz-Emmanuel Schurch, représentant

Sciences humaines

Mme Judith Reed, représentante

Mme Estelle Dricot, représentante

Soins infirmiers

Mme France Désilets, représentante

Mme Judith Bujold, représentante

Techniques administratives

M. Denis La Rue, représentant

M. Daniel Pouliot, représentant

Techniques de bureautique

Mme Valérie Montreuil, représentante

Technologie du génie civil

M. Guy-P. Gauthier, représentant

Technologie de l'architecture

M. René Tardif, représentant

Technologie de l'électronique industrielle

M. Carlo Buono, représentant

Technologie du génie physique

M. Jean-François Doucet, représentant

Techniques de l'informatique

M. Patrice Brodeur, représentant

Techniques d'éducation à l'enfance

Mme Élise Marcoux, représentante

Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment

M. Nabil Bouguettaya, représentant

Baccalauréat international

Mme Marie-Pier Blanchard, représentante

Direction des études

Mme Diane Turcotte, directrice des études
et présidente de la Commission des études
M. Alexandre Lacombe, directeur adjoint des études
M. Jean-Robert Quevillon, directeur adjoint des études
M. Benoît Archambault, directeur adjoint des études

Formation continue

Mme Rachel Tonye, représentante

Personnel professionnel

Mme Sara Paris, représentante
Mme Isabelle Belzil, représentante

Personnel de soutien

Mme Stéphanie Langlois, représentante
Mme Ana Fernandez, représentante

SECAL

Mme Nathalie Picard, représentante

AGECAL

Mme Justine Lévesque, représentante
M. Ian-Kristof Rojas-Legault, représentant

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA FONDATION****PRÉSIDENT**

M. Alain Tremblay

VICE-PRÉSIDENT

M. Gilles Dubien

TRÉSORIER

M. Christian Laberge

SECRÉTAIRE

M. Christian Laberge

ADMINISTRATEURS

Mme Johanne Desmarchais
M. Bruno Sinigaglia
M. Pascal Texier
M. Claude Roy
M. Martin Payant
M. Ernesto Vargas
M. Jean-François Perron
Poste vacant
Poste vacant

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IILQ**PRÉSIDENT**

M. Claude Roy

TRÉSORIER

M. Pierre Masella

ADMINISTRATEURS

M. Xavier Van Overmeire
M. Richard Lavallée
M. Christian Tarlet
M. Maroun Massabki
M. François Soumis

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPTECH**PRÉSIDENT**

M. Claude Roy

VICE-PRÉSIDENT

M. John Halpin

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Mme Marie-Claude Deschênes

ADMINISTRATEURS

M. Pascal Grenier
M. Louis-Nicolas Robert
M. Michel Têtu
Poste vacant

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU THÉÂTRE DESJARDINS****PRÉSIDENT**

M. Jean-Guy Marceau

SECRÉTAIRE

Poste vacant

ADMINISTRATEURS

M. Daniel L'Africain
Mme Martine Mimeault
M. Claude Roy
M. Bruno Santerre
M. Benoit Gauthier
M. Richard Deschamps
Mme Catherine Louvet

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

<i>administrateur, administratrice :</i>	membre du conseil d'administration du Collège;
<i>administrateur, administratrice, membre du personnel :</i>	le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;
<i>Code :</i>	code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;
<i>Collège :</i>	le Cégep André-Laurendeau;
<i>intérêt :</i>	ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du Cégep André-Laurendeau :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération pour laquelle le Cégep est impliqué. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du Collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux dans l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep;
- la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*,

l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE - APPLICATIONS

9.1 Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du Cégep André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le **15 décembre 1997**.

Conception et graphisme :
Tabasko Communications

La publication est accessible sur le
site Internet du Cégep André-Laurendeau :
www.claurendeau.qc.ca

La présente publication a été réalisée
par le Service des communications
avec la collaboration des services et des
départements du Cégep André-Laurendeau.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales
du Québec 3^e trimestre 2019
ISBN : 978-2-920928-79-4



Cégep
André-Laurendeau